



COMMUNE DE TEULAT

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Sabine MOUSSON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 janvier 2021

Secrétaire de séance : Martine RABIS-BOUYSSOU

Nombre de Conseillers en exercice : 11			
Présents : 11	MAIRE : Mme MOUSSON Sabine ADJOINTS : Mme AÏT-CHADI Sylvie, M. JULIÉ Bruno, Mme RABIS-BOUYSSOU Martine CONSEILLERS MUNICIPAUX : Mme BOYER-BRESSOLLES Monique, M. DESPOSITO Antony, M. GARRIC Gilles, M. JALABERT Louis, M. MAILLY Florian, Mme MARCHÉ Marie-Odile, M. PETIT Pierre		
Absent : 0			
Procuration : 0			
Suffrages exprimés : 11	Pour : 11	Contre :	Abstention :

Le quorum étant réuni, le conseil passe à l'unique point à l'ordre du jour.

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 11 janvier 2021.

Désignation des délégués siégeant à la commission école du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPIC) Teulat-Belcastel :

Mme le Maire explique qu'il convient de désigner les délégués au RPIC en vue d'une réunion de la commission école prévue prochainement, à la demande du Maire de Belcastel. Conformément à la convention, la réunion doit se tenir dans les 15 jours, d'où les délais contraints.

Vu la convention de 2011 déterminant le fonctionnement, du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPIC) Teulat-Belcastel,

Considérant qu'il convient, suite au renouvellement du conseil municipal en 2020, de désigner les nouveaux délégués titulaires (2 maximum) et suppléants (2 maximum) siégeant à la commission école chargée d'examiner les affaires liées au RPIC,

Il est proposé aux membres du conseil municipal de désigner :

- délégués titulaires : **Mme Sabine MOUSSON et Mme Martine BOUYSSOU**
- délégués suppléants : **M. Pierre PETIT et M. Bruno JULIE**

pour siéger à la commission école du RPIC.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Maire
Sabine MOUSSON

Le secrétaire de séance
Martine RABIS-BOUYSSOU